

## LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU NORD

Vu la loi du 12 mai 2009 sur la simplification et la clarification du droit et d'allègement des procédures ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental n° DAJAP/2021/229 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant élection du Président du Conseil Départemental ;

Vu la délibération n° DAJAP/2021/231 du Conseil départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021, portant délégation du Conseil départemental au Président du Département du Nord pour agir dans certains domaines ;

Vu l'arrêté n°AR-DAJAP/2021/514 du 15 juillet 2021, portant délégation de signature en faveur de Monsieur Pierre ARDILLER, Directeur Général Adjoint en charge de la Solidarité Territoriale ; Considérant l'intérêt pour le Département du Nord d'accepter les donations de 3 bienfaiteurs au profit de la Maison natale Charles de Gaulle afin d'enrichir ses collections ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur Général des services ;

### ARRETE

**ARTICLE 1.** Les donations en faveur de la Maison natale Charles de Gaulle sont les suivantes :

Donateurs	Objets	Valeur d'assurance
Madame Evelyne BRABANT	ANONYME, <i>Poupée</i> , biscuit, émail et perruque, Années 1880	1 400 €
Madame Evelyne BRABANT	ANONYME, <i>Poupée</i> , biscuit, émail et perruque, Fin XIXe siècle	1 400 €
Madame Evelyne BRABANT	ANONYME, <i>Landau de poupée</i> , Bois noirci (poirier ?), moleskine, Années 1880	2 000 €
Madame Evelyne BRABANT	ANONYME, <i>Lot de vêtements et de linge de</i>	300 €

	<i>poupées, coton ?, Fin XIXe siècle</i>	
Antoine, Florence et Christophe WACHÉ DE CORBIE	Edouard LIENARD, <i>Portrait de femme</i> , huile sur toile, 1830	5 000 €
Antoine, Florence et Christophe WACHÉ DE CORBIE	Edouard LIENARD, <i>Portrait de femme</i> , huile sur toile, 1830	5 000 €
Antoine, Florence et Christophe WACHÉ DE CORBIE	Max HUBERT, <i>Portrait du général de Gaulle dédicacé par lui-même pour sa filleule Odile de Corbie</i> , photographie, Années 1940-1950 ?	400 €
Antoine, Florence et Christophe WACHÉ DE CORBIE	Photographes divers, <i>Album de photographies familiales</i> , Photographie, carton, papier et cuir, XIXe siècle	5 000 €
Antoine, Florence et Antoine, Florence et Christophe WACHÉ DE CORBIE	ANONYME, <i>Gravure de la famille Mac Cartan, gravure</i> , fin XVIIIe siècle/début XIXe siècle	400 €
Antoine, Florence et Christophe WACHÉ DE CORBIE	ANONYME, <i>Portrait de Louis-Alphonse de Corbie ?</i> , dessin, 1830 ou 1890 ?	1 000 €
Antoine, Florence et Christophe WACHÉ DE CORBIE	ANONYME, <i>Généalogie de Noémie de Corbie avec portrait en médaillon</i> , XIXe siècle ?	100 €
Antoine, Florence et Christophe WACHÉ DE CORBIE	ANONYME, <i>Photographie encadrée de la fratrie de Corbie</i> , photographie, Années 1900	200 €
Véronique DE GAULLE - GAMBLIN	ANONYME, Miniature : <i>Portrait de jeune enfant</i> , pastel ?, fin XVIIIe/début XIXe siècle	2 000 €
Véronique DE GAULLE - GAMBLIN	ANONYME, Miniature : <i>Portrait de jeune fille</i> , peinture ?, fin XVIIIe/début XIXe siècle	2 000 €
Véronique DE GAULLE - GAMBLIN	ANONYME, Miniature : <i>Portrait de jeune homme (Louis Delannoy ?)</i> , peinture, fin XVIIIe/début XIXe siècle	2 000 €

- ARTICLE 2.** Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant le Président du Conseil départemental ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans le délai de deux mois suivant sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télé-recours citoyens » accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).
- ARTICLE 3.** Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur le Payeur Départemental et publié sur le site internet départemental lenord.fr.

Fait à Lille le 27 octobre 2022

Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint

Pierre ARDILLER

**Accusé de réception de la préfecture :** 059-225900018-20221027-221027H15833H1-AU

**Date de réception en préfecture le :** 28 octobre 2022

**Affiché le :** 28 octobre 2022